

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017

Tenue à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine, province de Québec à 20h00

A laquelle sont présents

Madame Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse;  
Monsieur Patrick Benoit, conseiller;  
Monsieur Simon Dufault, conseiller;  
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller et maire suppléant;  
M. Mario Noël, conseiller ;  
Monsieur Gilles Roberge, conseiller;  
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller.

Il est présentement absent :

Aucun

Formant quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse.

Était également présente :

Madame Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### Projet de déclaration « Municipalité alliée contre la violence conjugale »

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE, malgré les efforts déployés, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

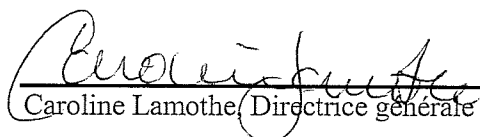
CONSIDÉRANT QUE lors des douze (12) jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions auront lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE, en tant que gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyens contre la violence conjugale;

271-10-2017

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilbert Grenier  
Et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Christine soit déclarée municipalité alliée contre la violence conjugale et que soient utilisés le journal municipal ainsi que le site internet de la municipalité afin de publier la déclaration de la municipalité en tant que municipalité alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme,  
Ce 11<sup>ième</sup> jour d'octobre 2017

  
Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière